Béziers : sur les 348 demandeurs d'asile déboutés, aucun n'a été reconduit à la frontière (Màj)

02/09/2015 à 21h46

02/09/2015

> *France2 confirme les stats de @RobertMenardFR sur les déboutés du droit d'asile non expulsés à plus de 80%*





On sait la question sur l'immigration chère à Robert Ménard. Le maire de Béziers souhaite une politique nationale beaucoup plus ferme sur le sujet et ne s'en cache pas. Ainsi, alors que les dirigeants européens se penchent, depuis plusieurs semaines, sur la problématique et avant même les propos dominicaux de Manuel Valls, à la tribune socialiste de La Rochelle, Robert Ménard y était allé de sa petite étude statistique sur le centre d'accueil des demandeurs d'asile de Béziers (Cada), dépendant de la mairie. Et cette fois, le premier magistrat a dévoilé sa méthode de calcul.

> *"J'ai demandé que l'on communique les chiffres sur les trois dernières années, afin d'avoir une étude assez fiable. De 2012 à 2014, le Cada géré par la Ville a accueilli 399 réfugiés. 51 d'entre eux, c'est-à-dire moins de 13 %, ont obtenu le statut de réfugiés ou des protections subsidiaires. Sur les 87 % restants, il y a eu trois retours volontaires et aucune reconduite à la frontière par les forces de l'État. Alors que la loi l'exige !", explique Robert Ménard.*

Des chiffres qui permettent au premier magistrat de développer sa thèse : "Au lieu de provoquer des sommets européens pour trouver de nouvelles réglementations, on devrait commencer par faire appliquer la loi, telle qu'elle existe. On fait

travailler des fonctionnaires, des tribunaux sur ces dossiers pour rien du tout, puisqu'au final la loi n'est jamais appliquée."

Et Robert Ménard de rappeler qu'il s'est battu "toute ma vie pour défendre les droits de gens persécutés, mais quel signal envoie-t-on quand près de 87 % des gens qui sont déboutés de leur demande d'asile peuvent rester sur le territoire français sans être inquiétés ?". […]

Source